



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine ayant lieu à **19 h 00 le mercredi, 28 août 2019** au 3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine. La convocation est conforme aux obligations du Code municipal dont notamment, les articles 152 et 153.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère
Monsieur René Poirier, conseiller
Monsieur Bernard Cayer, conseiller
Monsieur Pascal Daigneault, conseiller
Monsieur René-Carl Martin, conseiller
Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire,
Monsieur Gilles Carpentier.

Est également présent :

Monsieur Michel Morneau OMA. urb. directeur général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 01.

2019-08-227

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller René-Carl Martin

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Engagement – pompiers
 - .1 Nouveaux pompiers
 - .2 Directeur de la sécurité du service aux incendies par intérim
 - .3 Directeur adjoint de la sécurité du service aux incendies par intérim

4. Engagement – secrétaire-trésorier adjoint
5. Fin de probation
6. Période de questions
7. Levée de la séance

3. ENGAGEMENT - POMPIERS

2019-08-228

3.1 NOUVEAUX POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le seuil minimal de pompiers n'est pas atteint depuis plus de 6 mois soit 24 pompiers;

CONSIDÉRANT QUE la correspondance du syndicat des pompiers et pompières de Québec, section local Sainte-Madeleine – et- Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine à l'effet du non-respect de l'article 20.02 de la convention collective;

CONSIDÉRANT QUE 19 pompiers présentement font partie de la brigade;

CONSIDÉRANT QU'UN processus de sélection des curriculum vitae des pompiers a débuté au mois d'avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues des candidats se sont déroulées aux mois de juin et juillet 2019;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation d'engagement du directeur adjoint du service de sécurité des incendies monsieur Éric Bouchard du 29 juillet 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller René Poirier

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité

D'ENGAGER messieurs, les pompiers suivants : Anthony Brockman, Jean-François Lemonde, William Bond, Benoit Lajeunesse, Laurent Lefebvre et Tristan Houde;

D'ENGAGER des pompiers supplémentaires soit messieurs les pompiers suivants : Jason Dugrenier, Francis Barr et Andy Roy;

QUE les conditions d'embauche soient respectées soit le règlement de création du Service de sécurité des incendies et la convention collective en vigueur.

2019-08-229

3.2 DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ DU SERVICE AUX INCENDIES PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la réception d'une correspondance le 12 août 2019 du directeur du service de sécurité des incendies monsieur Mathieu Lacombe à l'effet d'être absent pour cause de maladie pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT QU'IL est requis de poursuivre la saine gestion du service;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du directeur général monsieur Michel Morneau;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller René Poirier

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité

DE NOMMER monsieur le directeur adjoint du service de sécurité des incendies Éric Bouchard à titre de directeur du service de sécurité des incendies par intérim;

D'AUTORISER, monsieur, le directeur général Michel Morneau à signer un contrat de travail avec monsieur Éric Bouchard afin d'encadrer les conditions salariales;

QUE le nouveau statut de travail de monsieur Éric Bouchard, soit effectif, à partir de la date du début de sa relève à monsieur Mathieu Lacombe soit le 13 août 2019.

2019-08-230

3.3 DIRECTEUR ADJOINT DE LA SÉCURITÉ DU SERVICE AUX INCENDIES PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT la réception d'une correspondance le 12 août 2019 du directeur du service de sécurité des incendies monsieur Mathieu Lacombe à l'effet d'être absent pour cause de maladie pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT QU'IL est requis de poursuivre la saine gestion du service;

CONSIDÉRANT la résolution 201-08-230;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du directeur du service de sécurité des incendies par intérim monsieur Éric Bouchard;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller René Poirier

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

DE NOMMER monsieur le chef aux opérations du service de sécurité des incendies Jean-Sébastien Cyr à titre de directeur adjoint du service de sécurité des incendies par intérim;

D'AUTORISER monsieur le directeur général Michel Morneau à signer un contrat de travail avec monsieur Jean-Sébastien Cyr afin d'encadrer les conditions salariales;

QUE le nouveau statut de travail de monsieur Jean-Sébastien Cyr, soit effectif, à partir de la date du début de sa relève à monsieur Mathieu Lacombe soit le 13 août 2019.

2019-08-231

4. ENGAGEMENT – SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel St-Amour secrétaire-trésorier adjoint prend sa retraite à automne 2019;

CONSIDÉRANT QU'UN affichage d'emploi a eu lieu au courant de l'été afin de remplacer monsieur St-Amour;

CONSIDÉRANT QU'UN comité de formation a été formé par la résolution 2019-06-150 afin d'étudier les candidatures;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues se sont déroulées le 14 août avec 5 candidates;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Bernard Cayer

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité

D'ENGAGER madame Nathalie Cormier à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

QUE les conditions d'embauche soient respectées soit celles de la politique de rémunération des employés.

2019-08-232

5. FIN DE PROBATION

CONSIDÉRANT QUE la politique de rémunération des employés en vigueur intègre une probation à l'article 3;

CONSIDÉRANT QUE l'employé ayant le numéro administratif 425 est sous période probatoire de 6 mois;

CONSIDÉRANT l'évaluation de son rendement au travail;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général monsieur Michel Morneau;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller René Poirier

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller Pascal Daigneault

et résolu à l'unanimité

DE METTRE fin à l'emploi de l'employé portant le numéro 425 en période probatoire;

QUE l'employé puisse être compensé conséquent de son départ en période de probation selon les conditions applicables à la politique de rémunération et aux normes du travail de la CNESST;

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de question du public.

2019-08-233

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Bernard Cayer

APPUYÉ PAR : monsieur le conseiller René Poirier

et résolu à l'unanimité

DE LEVER cette séance à 19 heures 23 minutes.

Gilles Carpentier

Maire

Michel Morneau OMA. urb.

Directeur général